



COORDINATION SUD



NOTE DE POSITION

PLF 2024 : Un changement de cap à l'heure où les indicateurs de développement plongent dans le rouge ?

Septembre 2023

Coordination SUD est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale (OSI).

Association loi 1901 fondée en 1994, Coordination SUD rassemble, aujourd'hui, 184 ONG, adhérentes directes ou au travers de six collectifs (CLONG-Volontariat, Cnajep, Coordination Humanitaire et Développement, CRID, FORIM, Groupe initiatives). Agissant avec et en faveur des populations les plus laissées pour compte, ces organisations mènent des actions humanitaires d'urgence, de développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains, ou encore de plaidoyer et d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

Pour le secteur associatif de droit français de la solidarité internationale, Coordination SUD, avec ses organisations membres, assure quatre missions : la promotion et la défense d'un environnement favorable à l'action et l'expression des organisations de la société civile (OSC), l'appui et le renforcement de ces mêmes OSC, la construction et la représentation de positions communes auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde sur les politiques de solidarité internationale ; et enfin, la veille et la prospective sur la solidarité internationale et son secteur associatif, leurs évolutions et enjeux.

Coordination SUD, Rassembler et Agir pour la Solidarité Internationale

*« Déchiffrer le monde réel en le dépouillant des visions et des valeurs dont la langue, toute langue, est porteuse, c'est en déranger l'ordre institué, en bouleverser les hiérarchies. * »*

C'est aussi pourquoi Coordination SUD, pour tous ses documents et autres publications, utilise l'écriture inclusive, à tout le moins non exclusive, tirée des orientations et principes suggérés par le Haut Conseil français à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Quelques petits changements d'habitudes ajoutés à quelques procédés de rédaction très simples et très concrets permettent de donner à écrire, lire, voir et comprendre le monde et les sociétés dans leur pluralité. Ainsi, cette publication repose sur :

- des formulations neutres (ex. présidence plutôt que président) ;
- des noms et adjectifs épicènes, (ex. responsable plutôt que chef) ;
- le dédoublement des mots (ex. citoyennes et citoyens) en respectant l'ordre alphabétique pour leur mention ;
- l'accord de proximité avec le dernier nom, qu'il soit féminin ou masculin, singulier ou pluriel ;
- un recours, si besoin est, au point médian.

Les visuels utilisés par Coordination SUD complètent cette expression inclusive évitant les stéréotypes de genre et bousculant nos réalités, et surtout leurs compréhensions.

* Annie Ernaux, Prix Nobel de Littérature 2022, discours, Stockholm, 7 décembre 2022



« La solidarité internationale est une priorité majeure pour la France, alors que la pauvreté et les inégalités ont augmenté à l'échelle internationale suite à la pandémie de COVID-19 et aux graves répercussions de la guerre en Ukraine. Elle est aussi essentielle dans le combat contre le changement climatique, car il n'y aura pas de transition vers une économie neutre en carbone à l'échelle internationale sans plus de justice et plus d'équité ».¹



LA LUTTE CONTRE L'EXTRÊME PAUVRETÉ VIT SA CRISE LA PLUS IMPORTANTE DEPUIS PLUS DE 30 ANS

Les crises convergentes de la guerre en Ukraine, du climat et de l'inflation, survenues à la suite de la pandémie de Covid-19, ont eu un **impact sans précédent sur les pays les moins avancés**. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la moitié de la population mondiale demeure privée d'un accès complet aux services de santé essentiels. Pour la première fois depuis les années 1990, l'extrême pauvreté connaît une recrudescence à l'échelle mondiale, avec 70 millions de personnes supplémentaires qui ont sombré dans l'extrême pauvreté en 2020². Depuis le déclenchement de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, l'insécurité alimentaire s'est fortement aggravée en Afrique. Pas moins de 783 millions de personnes à travers le monde peinent à satisfaire leurs besoins alimentaires en 2023³. Par ailleurs, le changement climatique affecte de manière disproportionnée les populations vivant dans la pauvreté alors qu'elles ont le moins contribué au problème. Ainsi, les 10 pays les plus vulnérables au changement climatique se trouvent en Afrique. Dans ce contexte, les pays les moins avancés n'ont aujourd'hui pas assez de ressources financières et fiscales pour faire face à ces crises et protéger leurs populations : 2/3 des pays africains sont surendettés ou au bord du surendettement⁴. **Face à cela, les pays développés ont une responsabilité immense : soutenir économiquement et financièrement les pays qui en ont le plus besoin.**

L'aide publique au développement

L'Aide publique au développement (APD) est le budget que consacre chaque année un État comme la France au financement de projets dans les pays en développement, pour lutter contre les causes de l'extrême pauvreté et ses conséquences sur la santé, le niveau d'éducation, l'accès aux ressources naturelles et agricoles ou encore l'adaptation au changement climatique. L'APD demeure la principale source de financement du développement, des services sociaux de base, délaissés des autres acteurs et actrices économiques⁵.

Il faut, aujourd'hui, considérer l'aide non plus comme un acte de charité, mais comme un outil de redistribution mondiale qui contribue à réduire les inégalités dans le monde ou à combler les écarts entre les pays riches et les pays pauvres. À ce jour, les pays de l'OCDE affichent un revenu par habitant et habitante 52 fois supérieur à celui des pays à faible revenu ; ce niveau de revenu s'appuie notamment sur l'exploitation passée et en cours du monde en développement. L'APD est alors devenue une question de justice et de redistribution. Elle est également à lire au regard de nos interdépendances multiples à l'échelle du globe. Agir contre la pauvreté et les inégalités, atténuer et s'adapter face au changement climatique, répondre aux crises... est de l'intérêt de tous et toutes, ici comme là-bas.

1 Emmanuel Macron, Déclaration du Président suite au [Conseil présidentiel du développement](#), mai 2023

2 Banque Mondiale, [Poverty and shared prosperity. 2022](#)

3 Programme Alimentaire Mondial, [2023: Another year of extreme jeopardy for those struggling to feed their families](#)

4 PNUD, [Building blocks out of the crisis : The UN's SDG Stimulus Plan](#), 2023

5 Coordination SUD, [Étude Stratégie Prêts Dons](#), Olivier Blamangin, 2023

DE NOUVELLES ORIENTATIONS POLITIQUES À REBOURS DE LA VOLONTÉ DES PARLEMENTAIRES...

La France est une actrice de premier plan dans le champ de la solidarité internationale, et son soutien est crucial à l'heure où l'extrême pauvreté et les inégalités mondiales explosent. Le pays a considérablement renforcé son engagement en faveur de l'aide au développement depuis 2017. Conscient-es des défis à relever et de l'impératif de maintenir cette dynamique sur le long terme, les parlementaires ont unanimement inscrit dans la loi du 4 août 2021 **un objectif historique : allouer 0,7 % de la richesse nationale à l'aide au développement d'ici 2025**⁶.

CIBLES INTERMÉDIAIRES D'APD DE 2022 À 2025	2022	2023	2024	2025
APD en % du revenu national brut (RNB)	0.55	0.61	0.66	0.7

Cependant, et malgré une mobilisation transpartisane historique, **le Gouvernement affiche un recul de ses engagements**. En effet, les orientations du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) pour 2023 reportent l'objectif à l'horizon 2030, **une décision qui prive la solidarité internationale de cinq années précieuses**. De plus, la publication des plafonds préliminaires pour le budget 2024 de la France est source d'inquiétude, affichant une stagnation des crédits de l'aide publique au développement (APD) pour 2024, en contradiction avec l'engagement présidentiel de poursuivre l'augmentation annuelle jusqu'en 2027.

Pour poursuivre les efforts louables de la France et atteindre les 0,7 % en 2025, il est impératif que le pays accroisse son aide en 2024 et 2025. **Les parlementaires ont le pouvoir de veiller à la concrétisation de l'esprit de la Loi en augmentant l'APD par voie d'amendement lors de l'examen du PLF 2024 grâce aux financements innovants.**

...ALORS QUE DES MOYENS EXISTENT

L'APD française est aujourd'hui financée par deux taxes : la taxe sur les billets d'avion et la taxe sur les transactions financières (TTF). Cette dernière est sous-exploitée : elle ne s'applique qu'à 30 % environ des transactions financières, avec un taux très bas (0,3 %, contre 0,5 % au Royaume-Uni). La taxe rapporte aujourd'hui 2 milliards d'euros à l'État, alors qu'une récente étude économique⁷ montre qu'elle pourrait rapporter entre 7,2 et 10,7 milliards d'euros si son taux et son assiette étaient plus ambitieux.

Cette taxe a tout de ce qui fait un bon impôt : elle est peu distorsive, redistributive, avec des recettes élevées et des frais de recouvrement très faibles. Elle est par ailleurs soutenue par de nombreux économistes dans le monde, y compris le prix Nobel Joseph Stiglitz, ou encore Dani Rodrik et Laurence Tubiana⁸. Elle existe en France depuis 2011 et au Royaume-Uni depuis le XVII^e siècle, sans aucun impact sur la compétitivité financière de ces deux pays.

Enfin, le plafond de la taxe sur les transactions financières (TTF) dédiée à la solidarité internationale est établi à 528 millions d'euros, ce qui ne représente qu'un quart des sommes collectées.

6 <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043898536>

7 Gunther Capelle-Blancard, *La taxation des transactions financières : une estimation des recettes fiscales mondiales*, mai 2023, centre d'économie de la Sorbonne

8 Le Monde, « *un pas vers une taxe internationale sur les transactions financières serait une première historique* », 6 juin 2023

Dans le contexte actuel, marqué à la fois par d'importants défis exigeant des investissements substantiels et par des contraintes budgétaires, il se révèle impératif de fortifier ce mécanisme et de lever la limite du plafond de la TTF pour soutenir la solidarité internationale de manière plus significative.

La TTF et la lutte contre la spéculation boursière

Cette TTF ne taxe pas l'économie réelle, c'est-à-dire qu'elle ne vise pas les ménages ni l'immense majorité des entreprises, elle vise à taxer le secteur financier. Cependant, elle permet d'améliorer le bon fonctionnement de l'économie réelle en décourageant la spéculation financière court terme et attache ainsi davantage les investisseurs aux performances de long terme des entreprises dans lesquelles ils investissent. Cette taxe est par ailleurs soutenue par les plus grands économistes dans le monde entier⁹.

Depuis sa mise en place en 2011, avec le recul d'une décennie, la TTF française n'a pas mis en cause l'attractivité de la place financière parisienne. Aucune fuite vers d'autres centres financiers - ni des transactions, ni des opérateurs et opératrices - n'a été démontrée à la suite de sa création, et ce malgré l'augmentation progressive du taux de taxation de 0,1% à 0,3%. Le Gouvernement reconnaît lui-même dans ses documents budgétaires que cette taxe dégage des rendements significatifs « sans provoquer de perturbations importantes des marchés concernés, de perte d'attractivité de la place de Paris ou d'impacts négatifs sur le financement de l'économie française »¹⁰.

L'ancien ministre délégué chargé des comptes publics, Olivier Dussopt, a lui-même affirmé devant l'Assemblée nationale qu'en 2020, la TTF avait "battu des records", et a témoigné de l'attractivité de la place financière de Paris. Selon Les Échos¹¹, Paris a désormais intégré le top 10 des places financières mondiales, devant Francfort et Amsterdam. Outre qu'il soit avant tout juste et légitime que le secteur financier contribue à la relance, ces différents éléments montrent qu'il en a la capacité, à la fois pour le budget général de l'État et pour l'APD. Cependant, il apparaît contradictoire qu'une taxe censée financer la solidarité internationale ne soit pas davantage mobilisée lors de l'une des plus fortes crises des dernières décennies.

Ces financements doivent venir abonder la lutte contre la pauvreté et les inégalités ; la promotion des droits humains, de l'État de droit et de la démocratie et la promotion de la Francophonie ; et la protection des biens publics mondiaux, en particulier de la planète.

LA FRANCE EST L'UN DES PAYS QUI AIDE LE MOINS SES PARTENAIRES DANS LE RENFORCEMENT DES SERVICES SOCIAUX DE BASE

Contrairement aux engagements pris en 2021, la récente augmentation de l'APD repose principalement sur les prêts. La surutilisation de cet outil de financement a pour conséquence de financer insuffisamment les pays les moins avancés mais également les services sociaux de base et de favoriser le risque de surendettement. La France figure parmi les pays investissant le moins dans les services sociaux de base qui n'ont reçu qu'en moyenne 23,4 % des décaissements de l'APD sur la période 2018-2020¹².

9 Le monde, *Fiscalité* : « Une taxe sur les transactions financières pour générer des investissements publics d'urgence », juillet 2021

10 Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. (2019) *Document de politique transversale - 2020, « Politique française en faveur du développement »*, p. 117

11 Heilmann, M. (2021, 1 octobre). *Paris intègre le Top 10 des places financières les plus attractives*. Les Echos

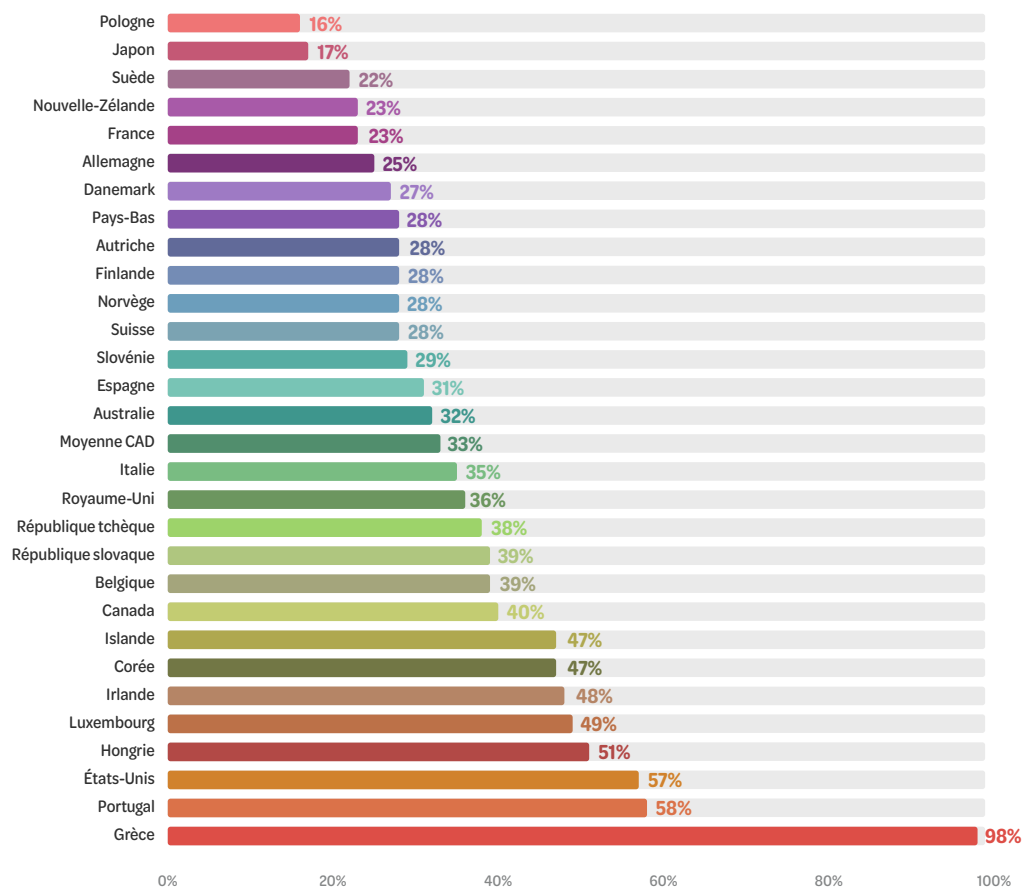
12 Ibid

Cette situation est d'autant plus troublante au lendemain du sommet pour un **Nouveau Pacte Financier Mondial**, organisé à Paris à la fin de juin par le Président de la République. Lors de cet événement, de nombreux pays en développement ont exprimé leur frustration et leur déception face aux multiples promesses non tenues des pays « développés ».

PART DES SECTEURS SOCIAUX DE BASE DANS LA VENTILATION SECTORIELLE DE L'APD DES PAYS MEMBRES DU CAD, 2018-2020.

Éducation, santé, santé reproductive, distribution d'eau et assainissement, protection sociale.

En versements bruts, hors écolage.



Source : Étude Olivier Blamangin, chiffres OCDE

UN FINANCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE TOUJOURS EN RETARD

Une certaine part de l'aide publique au développement est déployée dans les pays bénéficiaires par le biais des organisations de la société civile. Cette pratique est d'ailleurs très présente chez des bailleurs européens et internationaux, comme la Belgique ou les États-Unis où respectivement, 25% et 22% de l'APD totale transite via les OSC. La moyenne des pays de l'OCDE oscille autour de 15%.

En France, l'objectif était de doubler l'APD transitant par les OSC entre 2017 et 2022 et la loi d'août 2021 prévoit de tendre vers la moyenne de l'OCDE. Pourtant, malgré l'atteinte de l'objectif de doublement de l'APD, la France n'alloue que 7,8% de son APD via les OSC.

Les OSC sont pourtant des actrices clés de la mise en œuvre de l'action de solidarité internationale auprès des populations vulnérables. Elle déploient des projets là où les États ne peuvent pas aller, nouent des relations de confiance avec les partenaires sur place, assurant une action de long terme, et sont force d'innovation pour améliorer les conditions de vie des personnes les plus vulnérables.

Face à l'essor des besoins mondiaux, la France doit atteindre la cible de 0,7% le plus rapidement possible. Cet objectif ne peut pas être atteint seulement l'année de la conclusion de l'Agenda 2030. Or, c'est en allouant 0,7% de sa richesse nationale à l'APD et en répartissant les crédits budgétaires de manière cohérente que la France pourra financer les objectifs de développement durable des pays les moins avancés. Au moins 27 400 milliards de dollars supplémentaires (soit 3 900 milliards de dollars par an) sont nécessaires pour combler les déficits de financement dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la protection sociale et de la lutte contre le changement climatique dans les pays à revenu faible et intermédiaire d'ici 2030¹³.

Programme EcoDev – Geres

En 2015, l'ONG Geres a lancé le programme multipays EcoDev autour de quatre projets pilotes, qui s'appuient sur les entrepreneurs et entrepreneuses locales pour disséminer des solutions énergétiques durables. Depuis 2018, sur cinq pays, le programme travaille à la structuration de filières pour atteindre une première étape de réplcation. À partir de 2021, une dernière phase met à profit les éléments réunis pour engager un changement d'échelle dans la distribution d'électricité aux TPE rurales au Mali, des fours à gaz économes pour les ménages et les groupes professionnels au Maroc de maisons d'habitation économes en Mongolie et au Tadjikistan et de solutions énergétiques durables pour les ménages ruraux au Myanmar.

Sur ce programme, le Geres se positionne à la fois pour aider les populations à accéder à des conditions de vie décentes, mais également pour éviter que les consommations dépassent le plafond écologique, ce qui contribue à alimenter le changement climatique.

¹³ Oxfam, *Économie mensongère : Les « tours de passe-passe » financiers ne paieront pas les factures d'un avenir juste et durable*, Avril 2023



Nos demandes pour le PLF 2024

Les parlementaires ont un rôle crucial à jouer dans l'élaboration et la mise en œuvre de notre politique de lutte contre l'extrême pauvreté dans le monde. L'Assemblée nationale et le Sénat doivent pousser le Gouvernement à respecter les dispositions votées par le Parlement en 2021 lors de l'analyse et du vote du Projet de Loi de Finances 2024.

1

LE RESPECT DE LA LOI D'AOUT 2021

Coordination SUD exige le respect de la Loi d'Orientation et de Programmation relative au développement solidaire et la lutte contre les inégalités mondiales, notamment sur la trajectoire financière des crédits de la solidarité internationale.

COMMENT ?

Organiser des auditions de Coordination SUD et de ses ONG membres en Commission et en posant des Questions au Gouvernement orales ou écrites ;

2

LA RÉPARTITION EFFICACE DES CRÉDITS

Coordination SUD demande qu'une attention particulière au suivi des crédits alloués à la mission Aide publique au développement soit portée lors de l'examen du PLF pour 2024 pour garantir que ces ressources soient adéquates et efficacement utilisées.

COMMENT ?

Favoriser le programme 209 afin de prioriser le financement des organisations de la société civile et le renforcement des secteurs sociaux de base.

3

LE RENFORCEMENT DE LA TTF

Coordination SUD demande le dépôt et le soutien des amendements qui renforcent la taxe sur les transactions financières.

COMMENT ?

1. Inscrire une allocation de 100 % de ses recettes à la solidarité internationale, la lutte contre les inégalités mondiales et la lutte contre le dérèglement climatique,
2. Porter le taux de la TTF 0,3% à 0,5 %, ce qui aurait permis en 2021 de lever 1 milliard d'euros supplémentaire.

Contact :

Corentin Martiniault, chargé de mission analyse et plaidoyer
martiniault@coordinationsud.org

Direction de la publication

Olivier Bruyeron, Coordination SUD

Coordination rédactionnelle

Noa Boulogne, Coordination SUD

Gautier Centlivre, Action Santé Mondiale

Maé Kurkjian, ONE France

Arnaud Merle d'Aubigné, Coordination SUD

Secrétariat de rédaction

Marie-Pierre Liénard, Coordination SUD

Maquette graphique

Esther James

Septembre 2023

Crédits photo de la couverture :

© Artush - Shutterstock



Rassembler & agir
pour la solidarité internationale

COORDINATION SUD
14 passage Dubail · 75010 Paris
Tél. : 01 44 72 93 72
www.coordinationsud.org
